

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	8 570	1 364	7 206	7 747	541	6.98
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	583		583	629	46	7.37
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	412 500		412 500		412 500	
	Autres immobilisations financières						
	Total II	421 653	1 364	420 289	8 376	411 913	NS
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	665 811		665 811	567 136	98 674	17.40
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	350 000		350 000	730 000	380 000	52.05
	Disponibilités	169 263		169 263	355 133	185 870	52.34
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	1 185 074		1 185 074	1 652 269	467 195	28.28
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 606 727	1 364	1 605 363	1 660 646	55 283	3.33

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Conté par conforme par
le Président

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000	1 000		
	Réserves				
	Réserve légale	100	100		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 254 046	1 189 703	64 343	5.41
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	275 429	64 343	211 086	328.06
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	1 530 576	1 255 146	275 429	21.94
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	35 257	389 039	353 782	90.94
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
	Dettes fiscales et sociales	39 530	16 460	23 070	140.16
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	74 787	405 499	330 712	81.56
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 605 363	1 660 646	55 283	3.33

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

74 787 405 499

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 622		
Emballages récupérables et divers	6 948		
TOTAL	8 570		
Autres participations	629		
Prêts, autres immobilisations financières			412 500
TOTAL	629		412 500
TOTAL GENERAL	9 200		412 500

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 622	1 622
Emballages récupérables et divers			6 948	6 948
TOTAL			8 570	8 570
Autres participations		46	583	583
Prêts, autres immobilisations financières			412 500	412 500
TOTAL		46	413 083	413 083
TOTAL GENERAL		46	421 653	421 653

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		823	541		1 364
TOTAL		823	541		1 364
TOTAL GENERAL		823	541		1 364
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	541				
TOTAL	541				
TOTAL GENERAL	541				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	412 500	412 500	
Groupe et associés	665 811	665 811	
TOTAL	1 078 311	1 078 311	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	412 500		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Impôts sur les bénéfices	39 530	39 530		
Groupe et associés	35 257	35 257		
TOTAL	74 787	74 787		

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

45 INVEST
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
40 B route du Pont de Chêne
69340 FRANCHEVILLE

827 823 154 RCS LYON

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 12 JUIN 2025

« DEUXIEME RESOLUTION »

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 275.429 euros de la manière suivante :

Origine

- *Résultat bénéficiaire de l'exercice : 275.429 euros.*

Affectation

- *Dotation au compte « autres réserves » : 275.429 euros.*

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 1.530.576 euros et le montant des réserves à 1.529.575 euros.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité. »

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Président
Sébastien GUILBAUD

